



Compte-rendu de l'assemblée générale du 6 janvier 2024

Membres présents:

M Panicucci Eric: Président
Mme Roch Claudine: Vice-présidente
Mme Laroche Corine: Vice secrétaire
Mlle Roch Chloé: Trésorière

Membre Excusé:

Mme Turbot Sylvie: Secrétaire

1/ **Lecture du compte-rendu de la dernière assemblée du 7 janvier 2023.**

- Aucune modification n'a été apportée.

2/ **Lecture des statuts.**

- Aucune modification n'a été apportée.

3/ **Publicité**

- En 2023, la décision a été prise de donner le boîtage des bulletins d'inscription à la société de distribution ADREXO pour un coût de 741,50€. Cela n'a pas du tout été concluant

avec aucune augmentation probante du nombre d'inscrits. Pour 2024, nous décidons de ne pas reconduire le boîtage avec la société ADREXO.

4/ **Renouvellement d'un tiers du bureau.**

- Il a été porté au vote les fonctions de vice-présidente et vice secrétaire. A l'unanimité des présents, les personnes occupant ces postes ont été reconduites.

5/ **Validation des nouvelles activités de l'association.**

- Vu l'érosion du nombre d'inscrits aux différentes activités de l'association (hors danse africaine et djembé qui se portent très bien), réflexion est faite sur la possibilité en 2025 de privilégier les stages plutôt que les cours.

Nous en profitons pour remercier la commune de Conteville pour le prêt de la salle Rever qui a aidé au maintien des cours de danse africaine et ainsi préservé l'ADAC de futures difficultés.

→ Activités maintenues en 2024:

Modern Jazz
Ragga
Zumba
Danse africaine et djembé
Guitare

→ Activités arrêtées en 2024:

Pilate (départ en retraite du professeur)
1 cours de modern jazz (manque d'élèves)

Aucune demande à ce jour d'une reconduction du stage de sculpture.

6/ **Bilan financier.**

- Les bilans financiers ont été présentés et acceptés par le bureau de l'ADAC.

Compte courant la poste

Livret la Poste

Compte courant crédit agricole

7/ **Budget prévisionnel.**

- Le budget de l'ADAC (cours + Nomadzz) a été présenté et validé par le bureau

8/ **Achat de matériel.**

- Aucun achat de matériel est prévu cette année.

9/ **Gala et soirée.**

- Le gala aura lieu le 28 juin 2024 au théâtre de Cormeilles. Une réunion de préparation est prévue courant avril. Le prix de l'entrée sera fixé à 5€ (à confirmer).
- La soirée à thème se déroulera le 13 avril 2024 à la salle Rever de Conteville. Une réunion d'information aura lieu courant mars.

10/ **Bilan Nomadzz.**

- En 2023, l'ADAC a connu un tournant décisif avec le succès éclatant de Zanzib'Art, son festival phare, et de Nomadzz, sa saison dédiée au jazz. Les partenariats avec des acteurs clés tels que les médiathèques, la Cidrerie et la mairie de Conteville ont été considérablement renforcés. De nouveaux liens ont également été établis avec les municipalités de Quetteville et Berville-sur-Mer, le manoir néo-normand de Saint-Samson-de-la-Roque, ainsi que le musée Villa Montebello de Trouville-sur-Mer. Un nombre impressionnant d'événements ont affiché complet, reflétant une demande croissante. Le festival Zanzib'Art a enregistré une fréquentation doublée, marquant ainsi une année 2023 exceptionnelle. Cette année a propulsé le festival Zanzib'Art

vers une notoriété territoriale majeure, tandis que Nomadzz s'enracine progressivement dans le paysage artistique.

11/ **Divers.**

- Le chauffage de la salle Rever sera activé à la demande de l'ADAC par la mairie. Un accord a été passé avec la commune d'une tarification de 34€ par jour d'activation du chauffage avec un maximum demandé de 10 journées. Cette somme additionnée sera retirée de la subvention annuelle qu'accorde la commune à l'ADAC
- Trouver une solution pour faire venir un femme de ménage pour nettoyage de la salle de danse.

Plus aucune question posée, nous clôturons l'assemblée.